

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n° 2021-002 en date du 13 JANVIER 2021
Portant sur le Développement d'un circuit GEOCATCHING TERRA
AVENTURA – Commune de Crocq**

L'an Deux Mille Vingt et un, le treize janvier à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en audio/visio conférence, sous la Présidence de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 07/01/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 42	Votants : 44	POUR : 44
Pouvoirs : 2	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 18	Exprimés : 44	

Présents : MM., DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, GRANGE, LE CORRE, JAMME, BERTHON, SCARAMUCCIA, JOULOT, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MICHON, CONCHON, VIRGOULAY, BOUDINEAU, COTENTIN, MONTEIL, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, BERGER, MEANARD, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, GLOMOT, GRASS.

Pouvoirs : MM., ROULLAND à VENTENAT, LUQUET L à VERDIER.

Excusés : MM., DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, NOVAIS, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, FAUCONNET, PLAS, LUQUET A, D'HULSTER, FONTVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, BRUNET, CHAUSSAT, GUYONNET, DUBSAY, FAUCHER.

Secrétaire de séance : Monsieur SCARAMUCCIA Christian.

Rapporteur : Marie-Françoise VENTENAT, Vice-Présidente.

Il existe actuellement sur le territoire de « Marche & Combraille en Aquitaine » un circuit Geocaching Terra Aventura sur les communes de Sermur, Auzances, Rougnat et Mérinchal. Dans le cadre du développement d'une offre de randonnée Famille et de valorisation du patrimoine, le Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine sélectionne des parcours pour créer de nouvelles caches Geocaching. Les critères de sélection des dossiers s'appuient sur l'existence de points d'intérêt (naturels et bâtis) pour construire un circuit ludique à destination des joueurs géocacheurs.

La communauté de communes a été sollicitée par la commune de Crocq pour créer un nouveau parcours. Dans le cadre de sa compétence tourisme et en cohérence avec le projet de développement de la pratique de randonnée pédestre, la communauté de communes souhaite créer un nouveau parcours pour le compte du partenaire dénommé ci-dessus.

Le financement de cette action s'articulera comme suit :

- Volet fonctionnement : 100% pris en charge par le partenaire, en l'occurrence la Commune de Crocq, soit 200 € HT – 240 € TTC / an pour la maintenance de l'application, le matériel et outils de promotion,

Accuse de réception en préfecture
023-200067593-20210113-2021-002-DE
Date de télétransmission : 21/01/2021
Date de réception préfecture : 21/01/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

- **Volet investissement** : (voir plan de financement détaillé ci-dessous) :

Ventilation des dépenses comme suit :

=> **50 % pris en charge par la Commune de Crocq**

=> **50 % par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine**

Plan de financement prévisionnel détaillé :

INVESTISSEMENT - CREATION D'UNE CACHE GEOCACHING TERRA AVENTURA - 2021					
DEPENSES			RECETTES		
Désignation	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC	Désignation	Montant HT	Montant TTC
Cache	1 650,00 €	1 980,00 €	Commune de Crocq	887,50 €	1 065,00 €
Déplacement	125,00 €	150,00 €	EPCI	887,50 €	1 065,00 €
TOTAL	1 775,00 €	2 130,00 €	TOTAL	1 775,00 €	2 130,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le projet de développement d'un nouveau parcours de Géocaching dans le cadre de l'opération Terra Aventura Nouvelle-Aquitaine sur la commune de Crocq,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel,
- D'inscrire ces dépenses et recettes au budget primitif 2021,
- D'autoriser le Président et la Vice-Présidente en charge du tourisme à signer tous les documents afférents à la conduite de ce projet.

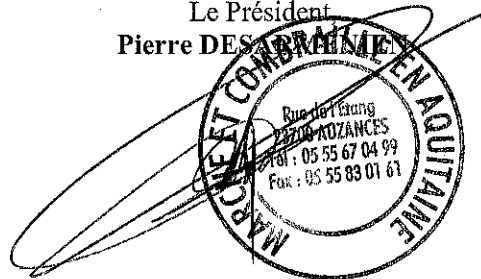
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 janvier 2021

Pour copie conforme, le 21 janvier 2021

Le Président
Pierre DES



Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20210113-2021-002-DE
Date de télétransmission : 21/01/2021
Date de réception préfecture : 21/01/2021